



**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 janvier 2022
(adopté au cours de la séance du CA du 9 mars 2022)**

PRÉSENTS :

Didier JACQUEMIN, qui préside.

Karine BE, Clara BERSTEL, Pascal CANDEILLE, Fabien DESHOMMES, Sophia HADJIAT, Nicolas JESBAC, Pascal PREVOST.

ABSENTS :

Myriam DIEMER, Fabrice LOUSSALA.

INVITÉS :

Léa CHILINI, Sofian SLIMANI.

La réunion se déroule en visioconférence.

Le Président Didier JACQUEMIN ouvre la séance à 19H10, remercie les présents et présente l'ordre du jour de la réunion.

En raison de l'actualité (situation sanitaire), le point 6.1 (interclubs départementaux) sera traité dans le point Présidence.

1 Secrétariat Général

1.1. Adoption du compte rendu du précédent CA

Vote 1 : 7 votants, 0 votes contre, 0 abstentions, **7 votes pour.**

Le compte rendu du CA du 17 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

1.2. Planning des réunions de CA et bureau

Les prochaines réunions des instances du comité sont les suivantes :

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| - Mercredi 16 février 2022 | Bureau |
| - Mercredi 16 mars 2022 | Conseil d'administration |
| - Mercredi 13 avril 2022 | Bureau |
| - Mercredi 18 mai 2022 | Conseil d'administration |
| - Mercredi 1er juin 2022 | Bureau |

1.3. Date de l'assemblée générale 2022 du comité de Paris

La date proposée est le 17 juin 2022.

Vote 2 : 8 votants, 0 votes contre, 1 abstention, **7 votes pour.**

La date de l'assemblée générale 2022 du comité de Paris au 17 juin 2022 est adoptée à l'unanimité.

2 Présidence

2.1. Point sur la situation sanitaire

La situation sanitaire actuelle n'interdit pas la pratique du badminton.

Evocation d'un courrier du club Who's Bad (point traité en 6.1)

2.2. Retour sur la réunion avec la ligue Ile de France

Une réunion d'échanges avec la ligue Ile de France a eu lieu le 5 janvier en visioconférence, et à laquelle ont participé Didier J, Pascal C, Fabien D, Léa C et Sofian S. Cette réunion a été l'occasion d'échanger avec les nouveaux dirigeants de la ligue sur le fonctionnement du comité.

2.3. Réunion des présidents de club

Une réunion des présidents de club est prévue le 10 mars 2022.

2.4. Situation des licenciés et des clubs

Le comité atteint 4026 licenciés à ce jour, soit 95% du chiffre de la saison 2019/2020. Certains clubs sont en retard par rapport à la saison 2020/2021. Didier J va prendre contact avec eux.

3 Développement – Pratiques diversifiées

3.1. Projet Féminisation

Prochaine « Journée des dames » prévue le 29 janvier.

3.2 Projet scolaire

11 sessions de découvertes sont programmées dans des écoles parisiennes jusqu'à fin juin en convention avec l'USEP.

Le Comité participe à une journée découverte dans deux écoles du 17^{ème}, Kellner et Epinettes dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique.

3.3 Projet Sport Seniors – Héritage 2024

Les animations dans les EPHAD repartent légèrement, le Comité a également été candidat et lauréat d'un projet pour faire découvrir le badminton d'avril à octobre aux personnes des csvp (public hors EPHAD).

4 Trésorerie

Point présenté par Didier J en l'absence de Fabrice L.

4.1 Point situation trésorerie

Situation confortable.

Clôture des comptes le 13/01 avec Jean Brunet ; un positif de 1000€ devrait être dégagé.

4.2 Modification des tarifs

Revalorisation de certains tarifs :

- Dotations comité pour les organisations de compétitions et la prise en charge de la participation des joueurs à des compétitions ;
- Tarifs de remboursement des prestations (vacations techniques, tarifications officiels techniques, frais kilométriques).

Vote des tarifs du comité pour la saison 2021-2022 :

Vote n°5 : 8 votants, 0 votes contre, 0 abstentions, 8 votes pour.

Les nouveaux tarifs du comité pour la saison 2021-2022 sont adoptés à l'unanimité.

4.2 Tenues pour les membres du CA

Une commande de tenues pour les membres du CA est en cours.

5 Communication

Commission informatique : site du comité en cours de finalisation pour une mise en ligne prochainement.

6 Vie sportive

6.1. Point sur les ICD

Retour sur le courrier du club Who's Bad. Le club demande une suspension temporaire des interclubs en raison de la crise sanitaire actuelle. Un débat a lieu au sein du CA.

La commission départementale interclubs s'est réunie le 3 janvier pour discuter d'un protocole d'allègement des règles en cas de covid avéré au sein d'une équipe.

La proposition est la suivante :

- Si une équipe a un cas de covid et ne présente pas tous ses joueurs à une rencontre : pas de sanction financière ;
- Si une équipe à deux cas de covid ou plus : report possible de la rencontre.

Vote de la suspension des interclubs départementaux

Vote n°3 : 8 votants, 2 votes pour, 1 abstention, **5 votes contre.**

La suspension des interclubs départementaux est rejetée à la majorité.

Vote de la levée des sanctions financières pour les clubs en cas d'équipe incomplète pour raison Covid sur justificatif jusqu'à la fin de saison 2021-2022

Vote n°4 : 8 votants, 0 votes contre, 0 abstentions, **8 votes pour.**

La levée des sanctions financières pour les clubs en cas d'équipe incomplète pour raison Covid sur justificatif jusqu'à la fin de saison 2021-2022 est adoptée à l'unanimité.

Une réponse va être apportée au club Who's Bad.

6.2. Point sur les Championnats

Vétérans : Inscriptions terminées. Environ 90 inscrits.

Fabien D, Sophia H, Karine B et Didier J seront présents.

6.3. Projet « Jeunes »

Fonctionnement de la commission Jeunes. Commission ayant besoin de s'étoffer. Pascal Prévost est intégré à la commission Jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, Didier J conclue la réunion.

La séance est levée à 21h20.

Le Président du Comité de Paris.
Didier JACQUEMIN



Le secrétaire de séance.
Pascal CANDEILLE

